

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement de l'école Monseigneur-Gilles-Gervais, tenue le 8 octobre 2014, au salon du personnel, situé au 1435 rue Châteauguay, à Saint-Bruno.

Sont présentes : Mesdames Marie-Ève Bilodeau, Élodie Charest, Marie-Ève Gagnon, Josianne Labbé, Julie Lafrenière, Geneviève Landry, Christiane Lauriault, Ann McKelvey et Nicole Sallenave.

Sont présents : Messieurs Philippe Bernier, Daniel Masson et Daniel Picard.

Participe : Mesdames Isabelle Fiset (directrice) et Carole Vigneault (Public)

I. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Isabelle Fiset, directrice constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h00.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, par monsieur Daniel Masson, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du compte-rendu du 10 juin 2014
4. Suivi au compte-rendu du 10 juin 2014
5. Parole au public
6. Informations
 - 6.1 Direction;
 - 6.2 Représentant au service de garde;
 - 6.3 Représentante au Comité de parents;
7. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 7.1 Procédure d'élection au poste de présidente ou de président du conseil d'établissement;

- 7.2 Élection au poste de présidente ou de président;
- 7.3 Détermination d'un président par intérim;
- 7.4 Procédure d'élection au poste de secrétaire-trésorière ou de secrétaire-trésorier;
- 7.5 Élection au poste de secrétaire-trésorière ou de secrétaire-trésorier;
- 7.6 Représentant de la communauté
- 7.7 Règles de régie interne (doc)
- 7.8 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement;
- 7.9 Calendrier des séances ; (doc)
- 7.10 Déclaration d'intérêt des membres; (doc)
- 7.11 Formation des membres;
- 7.12 O.P.P.
- 7.13 Compressions budgétaires et budget révisé
- 7.14 Activités éducatives complémentaires 2013-2014
 - 7.14.1 Résolution pour activités déjà réalisées;
 - 7.14.2 Résolution pour activités futures (projet global) (doc)
 - 7.14.3 Résolution pour toutes les sorties extérieures à distance de marche
- 7.15 Levée de fond Leucan
- 7.16 Photo Repensée
- 7.17 Étapes et remise des bulletins – normes et modalités
- 7.18 Rapport annuel 2013-2014
- 7.19 Campagne de financement 2014-2015 (remise du guide sur les campagnes)
- 7.20 Caisse scolaire
- 7.21 Micro-ondes
- 7.22 Élections scolaires-importance d'aller voter
- 7.23 Assouplissement à la politique alimentaire
- 7.24 Assurance accident
- 7.25 Club de course
- 7.26 Activités parascolaires (approbation)
- 8. Correspondance;
- 9. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 JUIN 2014

Il est proposé par madame Élodie Charest d'approuver le procès-verbal de la réunion du 10 juin 2014 après corrections.

Le procès-verbal de la réunion du 10 juin 2014 est approuvé à l'unanimité après corrections.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 JUIN 2014

Aucun suivi.

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Carole Vigneault, candidate à titre de commissaire-citoyen de la circonscription #7 (St-Bruno) pour l'équipe Roberge aux élections scolaires du 2 novembre 2014, est venue se présenter aux membres du conseil d'établissement.

6. INFORMATIONS

6.1 DIRECTION

- Belle rentrée!
- La fête de la rentrée avec le Club Récréation a déçu. Des demandes spécifiques leur avaient été faites et n'ont pas été répondues.
- Les écoles secondaires sont venues faire la promotion de leur école aux élèves de 5^e et 6^e années.
- La photo scolaire a eu lieu le 23 septembre dernier.
- Le cross-country au parc des Salines à St-Hyacinthe a eu lieu le 26 septembre dernier pour les élèves de 6^e année.
- L'espace des vestiaires et la grande bibliothèque ont été peints.
- L'école tente de s'ajuster aux compressions budgétaires imposées par le gouvernement.
- Madame Élodie Charest et la direction ont fait le tour des classes concernant le code de vie de l'école.
- « Gustave et cie » est venu faire des présentations (très appréciées) aux élèves de 5^e et 6^e années sur la motivation scolaire.
- Préparation pour la formation sur les nouveaux plans d'intervention (PI).

6.2 SERVICE DE GARDE

- Ça roule!

- En ce moment, le service de garde compte 282 élèves, 157 élèves au service des dîneurs, 14 éducatrices, 5 surveillantes de dîner, 2 personnes à l'accueil (1 le matin et 1 autre l'après-midi).

6.3 COMITÉ DE PARENTS

Pour l'année 2014-2015, madame Julie Lafrenière agira à titre de représentante du Comité de parents et monsieur Daniel Picard agira à titre de substitut. L'AGA du comité de parents se tiendra demain, jeudi le 9 octobre 2014. Madame Julie Lafrenière informe les membres du CÉ de l'organisation, par le comité de parents, de soirées de présentations et d'échanges afin de rencontrer les candidats au poste de commissaire de chacune des circonscriptions. La soirée pour la circonscription de St-Bruno (#7) se tiendra le mardi 14 octobre 2014 à 19h15 à l'école secondaire du Mont-Bruno. Mesdames Julie Lafrenière et Isabelle Fiset rappellent aux membres l'importance d'aller voter aux élections scolaires du 2 novembre prochain et invitent les membres à en faire la promotion autour d'eux.

7. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES

7.1 PROCÉDURE D'ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENTE OU DE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Daniel Picard propose Monsieur Philippe Bernier à titre de président du Conseil d'établissement. Aucune autre proposition n'est faite.

7.2 ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENTE OU DE PRÉSIDENT

Monsieur Philippe Bernier accepte la proposition et est élu à l'unanimité au poste de Président du Conseil d'établissement de l'école Monseigneur-Gilles-Gervais pour l'année 2014-2015.

7.3 DÉTERMINATION D'UN PRÉSIDENT PAR INTÉRIM

Madame Julie Lafrenière est déterminée présidente par intérim pour l'année 2014-2015.

7.4 PROCÉDURE D'ÉLECTION AU POSTE DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE OU DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Madame Marie-Ève Bilodeau est proposée par madame Julie Lafrenière au poste de secrétaire-trésorière.

7.5 ÉLECTION AU POSTE DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE OU DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Madame Marie-Ève Bilodeau accepte la proposition et est élue à l'unanimité au poste de secrétaire-trésorière du Conseil d'établissement de l'école Monseigneur Gilles-Gervais pour l'année 2014-2015.

Il est proposé que chacun des membres « parents » du CÉ se partage le rôle de secrétaire tout au long de l'année. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

7.6 REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Il est proposé par monsieur Philippe Bernier, et appuyé par l'ensemble des membres du CÉ, d'inviter monsieur Robin Béliveau, ancien membre du CÉ et employé de la Paroisse de St-Bruno, à se joindre au CÉ 2014-15 à titre de représentant de la communauté.

7.7 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Il est proposé par madame Geneviève Landry d'adopter le document « Règles de régie interne », tel que présenté.

Le document « Règles de régie interne » est adopté à l'unanimité.

Il est suggéré à la direction de mettre à jour la section concernant le CÉ sur le site internet de l'école de façon à afficher les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions du CÉ.

7.8 FONCTIONS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le document sur les règles de régie interne a été remis aux membres du CÉ à titre d'outils de référence. Madame Isabelle Fiset rappelle qu'il est primordial de prendre des décisions dans l'intérêt de tous les élèves et non pas dans celui de notre propre enfant et que tous les sujets abordés soient d'intérêt public. Elle précise aussi la différence entre les pouvoirs d'« approbation » (oui ou non, mais sans modification sur place) et d'« adoption » (possibilité de faire des modifications sur place).

7.9 CALENDRIER DES SÉANCES

Madame Marie-Ève Bilodeau propose l'adoption du calendrier suivant pour les séances ordinaires du Conseil d'établissement de l'école Monseigneur-Gilles-Gervais pour l'année scolaire 2014-15 :

Mardi 4 novembre 2014

Mardi 2 décembre 2014

Mardi 10 février 2015

Mercredi 1^{er} avril 2015

Mardi 5 mai 2015

Lundi 8 juin 2015

Le calendrier des séances est adopté à l'unanimité.

7.10 DÉCLARATION DE L'INTÉRÊT DES MEMBRES

Monsieur Philippe Bernier explique aux membres du Conseil en quoi consiste le document de déclaration d'intérêt des membres.

7.11 FORMATION DES MEMBRES

Des formations sont offertes aux membres des Conseil d'établissement :

- Le 27 octobre 2014 : rôles et pouvoirs du CÉ. Madame Josianne Labbé se montre intéressée par cette formation.
- Le 3 novembre 2014 : formation pour les présidents de CÉ.
- Le 6 mai 2015 : formation sur les budgets. Aucun membre ne s'inscrit pour le moment.

7.12 OPP

Mme Isabelle Moreau-Morneau demeure responsable de l'OPP pour l'année 2014-15. Aucune rencontre n'a encore eu lieu. Les membres de l'OPP attendent les demandes/mandats de la direction et du CÉ.

7.13 COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES ET BUDGET RÉVISÉ

Madame Isabelle Fiset aborde et explique la décision de la suppression du programme de l'Aide aux devoirs pour l'ensemble des écoles de la commission scolaire.

Le budget de notre école n'est pas modifié à l'exception du programme d'Aide aux devoirs et du programme « École en forme et en santé » (3^e cycle) qui sont abolis. L'activité de curling fait en 5^e année dans la cadre du programme « École en forme et en santé » aura tout de même lieu, car les enseignantes de 5^e année ont décidé de l'inclure dans les activités pédagogiques complémentaires offertes aux élèves et défrayées par les parents.

À l'école, environ 60 élèves bénéficiaient du programme d'« Aide aux devoirs ».

Il est à noter que la commission scolaire sera conséquente avec ses décisions et que, pour l'année scolaire 2014-15, il n'y aura pas d'activités de reconnaissance du personnel, des bénévoles, des retraités, etc.

L'impact des compressions budgétaires se fera aussi sentir au service de garde. En effet, le MELS coupe aussi dans ses subventions qui passeront de 820\$/élève à 690\$/élève pour les services de garde ayant plus de 200 élèves. Le budget du service de garde est donc à revoir. À noter que, depuis le 1^{er} octobre 2014, le tarif du service de garde a été augmenté de

7,00\$/jour à 7,30\$/jour. Une facture a donc été faite aux parents en septembre et une autre en octobre. Nous reviendrons à une facture/2 mois par la suite.

Enfin, tous les surplus dans le budget de l'école retournent dorénavant à la commission scolaire.

7.14 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES COMPLÉMENTAIRES

7.14.1 RÉOLUTION POUR LES ACTIVITÉS DÉJÀ RÉALISÉES

Il est proposé par monsieur Daniel Masson d'approuver les activités éducatives déjà réalisées suivantes : sorties au théâtre de Beloeil (2^e), la visite de l'auteure de littérature jeunesse madame Annie Bacon (4^e) et le cross-country pour les élèves de 6^e année.

Les activités éducatives déjà réalisées sont approuvées à l'unanimité.

7.14.2 RÉOLUTION POUR LES ACTIVITÉS FUTURES

Il est proposé par madame Élodie Charest d'approuver les activités éducatives complémentaires telles que proposées, à l'exception de l'activité « i saute » en 4^e année (vérification demandée du prix du transport) et de l'activité de curling en 5^e année (vérification des coûts).

Les activités éducatives complémentaires sont approuvées à l'unanimité.

7.14.3 RÉOLUTION POUR TOUTES LES SORTIES EXTÉRIEURES À DISTANCE DE MARCHÉ

Il est proposé par madame Ann McKelvey d'approuver implicitement toutes les sorties extérieures, incluant les sorties du service de garde, à distance de marche de l'école.

Les sorties extérieures, incluant les sorties du service de garde, à distance de marche de l'école sont approuvées à l'unanimité.

7.15 LEVÉE DE FOND – LEUCAN

L'école souhaite réitérer son aide à la campagne de collecte de fonds Leucan, faite à l'aide de tirelires qui seront distribuées lors de la journée de l'Halloween 2014. Madame Nicole Sallenave propose d'approuver cette campagne.

La campagne Leucan est approuvée à l'unanimité.

7.16 PHOTO REPENSÉE

L'équipe-école recommande de ne pas poursuivre la prise de la photo scolaire avec cette compagnie. L'organisation pour ce type de photos, dans notre milieu à aires ouvertes, est très difficile et a un gros impact pour une journée complète pour les enseignants et pour les élèves.

De plus, cette année, des difficultés d'organisation, par la compagnie elle-même, ont ajouté d'autres insatisfactions pour l'équipe-école. Par ailleurs, tous s'entendent pour dire que la qualité des photos est exceptionnelle. L'équipe-école mandate l'OPP de se charger de trouver une nouvelle compagnie de photographie pour l'an prochain.

7.17 ÉTAPES ET REMISE DES BULLETINS – NORMES ET MODALITÉS

- La première communication aux parents sera remise le 9 octobre 2014.
- Les bulletins seront envoyés par courriel, sauf exception, à compter du 19 novembre prochain, date du 1^{er} bulletin. Les 2^e et 3^e bulletins seront envoyés respectivement le 10 mars et fin juin/début juillet 2015.
- Un résumé des nouvelles normes et modalités relatives aux compétences évaluées dans les bulletins sera envoyé aux parents en début de semaine prochaine.

7.18 RAPPORT ANNUEL 2013-14

Il est proposé par madame Christiane Lauriault d'approuver, comme présenté, le rapport annuel du CÉ 2013-2014.

Le rapport annuel du CÉ 2013-2014 est approuvé à l'unanimité.

7.19 CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2014-15 (REMISE DU GUIDE SUR LES CAMPAGNES)

- Guide remis à titre informatif;
- L'équipe-école ainsi que les membres du CÉ se mettent d'accord à poursuivre l'amélioration de la bibliothèque en réaménageant la « petite » bibliothèque;
- Il reste environ 7000\$ dans le budget de campagnes de financement;
- Il faudrait aller chercher environ 2000\$ pour réaliser le projet pour la « petite » bibliothèque;
- Les membres du CÉ mandatent l'OPP pour organiser une campagne de financement. Il est question de faire appel encore une fois à la compagnie « Humeur Design », mais il est aussi question d'un souper spaghetti.
- Une discussion de l'équipe-école devra avoir lieu concernant les autres besoins de l'école.

7.20 CAISSE SCOLAIRE

Un parent de l'école a demandé à la direction s'il était pensable d'établir le système de caisse scolaire à l'école. Il est à noter que seules les Caisses Populaires Desjardins proposent ce service. Des enseignantes mentionnent que ceci demande beaucoup de gestion de la part des professeurs et de l'école. D'autres parents émettent un malaise au sujet d'un possible conflit d'intérêt envers les autres institutions bancaires présentes dans la Ville de St-Bruno et avec la notion de l'argent qui est propre à chaque famille. Pour le moment, les membres du CÉ ne désirent pas implanter de caisse scolaire.

7.21 MICRO-ONDES

Une demande d'un parent lors de l'AGA nous amène à nous repencher sur la question des micro-ondes. La direction et monsieur Daniel Masson rappellent aux membres du CÉ la situation et le fait que l'absence de micro-ondes n'a suscité que quelques (2-3) questions de la part de certains parents. Pour l'instant, tout se vit très bien à l'école. La direction rappelle que l'école avait fait ses démarches de recherches de solutions avant d'en venir à cette décision (voir procès-verbal de juin 2014). La situation restera telle quelle tant que le manque d'espace dans l'école ne sera pas résolu. Il ne reste plus qu'à faire le suivi pour ce qui est du parent qui avait formulé sa plainte lors de l'AGA.

Les membres du CÉ en profitent pour faire savoir qu'il faudra revoir le service de traiteur scolaire qui occasionne de plus en plus d'insatisfactions chez les parents. L'OPP verra à ce mandat.

7.22 ÉLECTIONS SCOLAIRES-IMPORTANCE D'ALLER VOTER

Déjà abordé au point 6.3.

7.23 ASSOUPPLISSEMENT À LA POLITIQUE ALIMENTAIRE

En guise de mise en situation pour une situation d'écriture et un projet d'art en 2^e année la direction a accordé un assouplissement de la politique alimentaire en permettant de mâcher pendant quelques minutes, de la gomme « balloune ».

Il est proposé par madame Marie-Ève Gagnon d'accorder un assouplissement à la politique alimentaire de la commission scolaire pour une journée (le jour de la célébration) pour les fêtes de l'Halloween, de Noël, de la St-Valentin, de Pâques et de la fin de l'année.

L'assouplissement à la politique alimentaire de la commission scolaire pour une journée (le jour de la célébration) pour les fêtes de l'Halloween, de Noël, de la St-Valentin, de Pâques et de la fin de l'année est approuvé à l'unanimité.

7.24 ASSURANCE-ACCIDENT

Concernant cette recommandation faite dans le Phare d'octobre, madame Marie-Ève Bilodeau souligne le fait que la cour est particulièrement dangereuse en hiver. Elle se demandait s'il y avait des améliorations possibles à apporter. La direction indique que la cour est déneigée et déglacée fréquemment.

7.25 CLUB DE COURSE

Madame Marie-Ève Gagnon souligne qu'il est décevant d'avoir restreint cette activité à certains élèves seulement. Elle se demande s'il serait possible de la rendre plus accessible à un plus grand nombre d'élèves. Elle se demande aussi comment la sélection des élèves a été faite.

Madame Élodie Charest, qui partage l'organisation de cette activité avec madame Julie Grisé, indique qu'il était impossible d'avoir plus de participants à l'activité étant donné le nombre restreint de responsables pour animer l'activité de façon sécuritaire. Elle mentionne aussi que l'activité vise essentiellement à promouvoir de saines habitudes sportives pour des jeunes plus à risque sur ce plan (ex. : jeunes filles). Il fallait aussi que les élèves visés aient un comportement approprié et une réelle motivation. Madame Isabelle Fiset va rediscuter de la situation avec l'enseignante d'éducation physique.

7.26 ACTIVITÉS PARASCOLAIRES (APPROBATION)

Il est proposé, par madame Josianne Labbé, d'approuver la tenue des activités parascolaires suivantes :

- Tennis (automne 2014);
- Soccer (année scolaire 2014-15).

La tenue des activités parascolaires précitées est approuvée à l'unanimité.

8. CORRESPONDANCE

Monsieur Philippe Bernier avait de la correspondance qu'il nous apportera à la prochaine rencontre.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21h35.

Philippe Bernier, président

Isabelle Fiset, directrice